



EPE - Algérie Télécom - Spa  
NIF : 00021600180833713010

Adresse : Cité Administrative route nationale de REGGANE N°06 - Adrar

**DIRECTION OPÉRATIONNELLE DES TELECOMMUNICATIONS D'ADRAR  
SOUS-DIRECTION FONCTIONS SUPPORT  
DÉPARTEMENT ACHATS ET LOGISTIQUE**

**AVIS DE CONSULTATION NATIONALE  
N°07/AT/DOT01/SDFS/DAL/ACHAT/2024**

Un avis de consultation nationale est lancé pour : les travaux d'assainissement de la canalisation urbaine – CMP ADRAR

**ELIGIBILITE DES CANDIDATS :**

Le présent avis de consultation s'adresse uniquement aux personnes physiques ou morales de droit algérien, qualifiées dans l'un des domaines des travaux publics, travaux d'hydraulique, travaux de bâtiment ou travaux de génie civil, justifiant leurs qualifications par les documents probants obligatoires suivants :

- 1- Une copie du registre de commerce électronique portant le code de l'activité liée aux domaines cités supra ;
  - 2- Une copie du dernier certificat de qualification catégorie une (02) et classification professionnelle dans l'une des catégories professionnelles et dans l'un des domaines cités supra, et qui doit être en cours de validité le jour de dépôts des offres.
- Toute offre dont les conditions d'éligibilités précitées sont incomplètes ou absentes sera automatiquement rejetée.

Les représentants des entreprises intéressées peuvent se présenter pour retirer le cahier des charges, **accompagnés du cachet de l'entreprise** à l'adresse ci-après :

**Direction Opérationnelle des Télécommunications d'Adrar  
Sous-Direction Fonctions Support - Département Achats et Logistique  
Adresse : Cité administrative route nationale de REGGANE N°06 - Adrar**

Les entreprises intéressées par le présent avis de consultation peuvent retirer le cahier des charges approprié auprès de la direction opérationnelle des télécommunications d'Adrar (structure chargée des Achats et de la Logistique), contre le paiement, auprès de **la banque BNA Agence Adrar, d'un montant de deux mille dinars algériens (2000 DA)** non remboursable, représentant les frais de documentation et de reprographie par versement au compte bancaire : Compte en dinars N° **001002500300000135 clé 43**

Le cahier des charges doit être retiré par le candidat ou son représentant désigné à cet effet.

**LES OFFRES DOIVENT ÊTRE COMPOSÉES :**

- 1- **D'un dossier administratif** : Inséré dans une enveloppe fermée ne comportant que la dénomination de l'entreprise, la référence et l'objet de l'avis de consultation ainsi que, la mention, « **Dossier Administratif** ».
- 2- **D'une offre technique** : Insérée dans une enveloppe fermée ne comportant que la dénomination de l'entreprise, la référence et l'objet de l'avis de consultation ainsi que, la mention, « **Offre Technique** ».

**3- D'une offre financière :** Insérée dans une enveloppe fermée ne comportant que la dénomination de l'entreprise, la référence et l'objet de l'avis de consultation ainsi que, la mention, « **Offre Financière** ».

Les deux offres, technique et financière et le dossier administratif, accompagnés des pièces réglementaires citées dans le cahier des charges doivent parvenir à l'adresse ci-dessus indiquée, sous enveloppe principale anonyme ne portant que la mention suivante :

**AVIS DE CONSULTATION NATIONALE  
N° AT/DOT01/SDFS/DAL /07/2024**

**Travaux d'assainissement de la canalisation urbaine – CMP ADRAR**

**Adresse : Direction Opérationnelle des télécommunications cité administrative TILILANE Adrar**

**« À n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres »**

La durée accordée pour la préparation des offres est de **quinze (15) jours** à partir de la première date de parution du présent avis de consultation nationale dans le site web safqatic, à **14H00**.

La date et heure limites de dépôt des offres sont fixées au dernier jour de préparation des offres de **08h00** à **14h00**.

Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.

Les soumissions qui parviennent après la date limite de dépôt des plis ne seront pas prises en considération. Les soumissionnaires sont conviés à assister à l'ouverture des plis des offres techniques et financières, qui aura lieu en séance publique, le même jour correspondant à la date limite du dépôt des plis à **14h00** à l'adresse précitée.

Les candidats restent tenus par leurs offres pendant une période de **180 jours** à compter de la date limite de dépôt des plis.